



Date de génération de ce justificatif : 01/09/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

TEAONUI – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 17 juillet 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte authentique du 30/06/2026, il a été constitué une SCI dénommée : TEAONUI
Siège social : 6 KERAVELOC 29800 PLOUEDERN Capital : 1.000,00 € Objet :
l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en
valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la
vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés,
de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer
l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le
tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi
que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations
conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et,
généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement
à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le
caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts
peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et
pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son
activité. Gérant : Pierre-Alexis SANNIER, 6 KERAVELOC 29800 PLOUEDERN Gérant :
Anthony COLOMBIN, 6 ALLÉE DU QUINQUIS LECK 29800 LANDERNEAU Durée : 99
ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
